ARRONDISSEMENT de Couder To MAIRIE de la garde - ARRONDISSEMENT de Coulon MAINIE de la gurde Dole guille de ministe sung le laine français qui le poste de poste le journais qui le journais de guille de louis français qui le journais de guille de louis français de poste de la pos Du Jante of remaining an mil huit cent douze, à Lheure du reiding Acre ne Nicharie de grappe de la farance de Jange de la farance de Jange de la comant à Jang heure du cunter file de Mais thours boulangs fourmer N.º /3 or de mario Role Paret Tou apout et de mois Etitalet mingant. Il a été rérifié que l'enfant est du seze Maseulin. Sur la déclaration à moi saite par le Des aleus thomas fourien Il a été vérifié que l'enfant est du sexe fecucion Sur la déclaration à moi faite par le v. Louis gruol -Premier temoin, Jelyth Pharles four air boulange age 2.22 www Premier temoin, Joseph ware very we hope in your attender of some some sound the land of any of the sound the sound and some sound the sound and so your sound alies a be your Second timoin , houve vival age de Jungt quate un macon Et ont, les déclarans et la blesmie francis dit un varois ligne Et ont, les déclarans et témoins, det ser e avoir elque legetion du tenion Constate, suivant la loi, par moi donie bernera mete autois clime maire de la guerde remplissant les fonctions d'officier oublier et bernera Constate, suivant la loi, par moi louis bernaid muban injoint a maire de la gatte - remplissant les fonctions d'officier public; et lecture de présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins. B. aubung Lib. unban Mingeous MAIRIE de La garde ARRONDISSEMENT de Coulon MAIRIE de La garde - ARRONDISSEMENT de Coulor Du My Soft of or an mil huit cont douze, à deup houre du Soir Acre De Nassantu de suore may beten troffer ne à a la year le poul hour a sur hours du section le four de feder baptite poul hour a sur hours du section De durte Novembre an mil huit, cent douze, à frois heures de voir ACTE DE NAISSANCE de Proport Depor Menfourné à da garde le jour hum es de Atum Netton et de marie Chire felle. Il a été vérifié que l'enfant est du sexe Il a été vérifié que l'enfant est du sexo fermine sur la déclaration à moi faite par gran Loyelist louffie Il a été vérifié que l'enfant est du sexe Premier temoin, benest louis Mousehow age Intrent huitan Premier temoin, year bount age is ynareth huit austillantes Second tomoin, weathern arrand and to guarant out four thattimber Second temoin Catuelle framois foreires Payetam retruct so Et ont, les déclarans et témoins, Et ont, les déclarans et témoins, det que chivoir segui Constate, suivant la loi, par moi louis bours tous un autout any out and Constaté, suivant la loi, par moi houis bernur aulaw adjoint maire de La surde remplissant les fonctions d'officier public ; et lecture d' maire de la garde remplissant les fonctions d'officier public; et lecture du présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins. présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins. L.B. auban ge L. B. aubungo